



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Quatre défis pour l'activité d'expertise

Patrick Rywalski, Responsable Formation continue certifiante

Mai 2022

Dispositif de la HEFP pour la RVAE

- Depuis 2003, environ 500 enseignant·es salarié·es dans une école professionnelle (branche professionnelle ou culture générale)
- Au moins 5 ans et 250% de taux d'activité cumulé
- 7 (puis 11) domaines de compétences, 30 indicateurs
- 4 modalités d'observation transversales (dossier ciblé de compétences, visite en situation professionnelle, mise en situation professionnelle, entretien explicatif)
- Décision : démontré ou partiellement démontré pour chaque domaine de compétence
- 78% des personnes obtiennent le diplôme (60 ECTS) à l'issue de la 1^{ère} phase; les autres après une poursuite de leur formation dans les 12 mois.

Principaux instruments à disposition

- Comment les expert·es prennent-ils ou elles en compte les enjeux de la VAE dans leur manière d'évaluer ?
- Comment construire des outils d'observation ?
- Quelle place accorder à la restitution des observations et sous quelle modalité ?
- Jusqu'où le travail de l'expertise peut-il aller vers une posture d'accompagnement ?
 - Un référentiel de compétences,
 - une liste d'indicateurs,
 - un descriptif des modalités d'observation et
 - une échelle descriptive pour l'évaluation

5 phases du dispositif de VAE

Information
- conseil

Bilan

Évaluation

Validation

Certification

Deux méthodes d'accès aux ressources mobilisées

- Directe, être le plus proche possible de la situation réelle : visite en situation professionnelle et mise en situation professionnelle ;
- Indirecte, être en situation de décalage spatial et temporel : dossier ciblé de compétence et entretien explicatif.



Rôle et fonction de l'expertise

- *Observation* de ce que mobilisent les personnes dans leurs situations de travail.
- *Identification* des domaines de compétences démontrés par les candidat·es à travers les quatre modalités d'évaluation et sur la base des indicateurs connus des candidat·es ;
- *Travail en binômes* : une personne avec un statut de formateur dans l'institut de formation et une seconde personne représentant les milieux professionnels de la formation professionnelle ;
- les binômes d'experts se retrouvent dans la Commission régionale VAE pour *élaborer une décision* quant à chaque domaine de compétence : démontré ou partiellement démontré ?

1. Observation des ressources mobilisées

Welche Thiere gleichen ein-
ander am meisten?



Kaninchen und Ente.

2. Préparation de la décision

Enjeu pour les expert·es : Comment prennent-ils ou elles en compte leurs observations ? Comment ils ou elles les mettent en relation avec les domaines de compétences et le positionnement avec les différents référentiels d'emploi, d'activité ? Comment ils ou elles perçoivent le parcours de la personne ?

Ces échanges au sein de la commission régionale VAE permettent aux un·es et aux autres d'éprouver leur prise de position avec une certaine sérénité en faisant référence aux documents utilisés pour leurs observations, ainsi qu'aux documents prescriptifs.

3. Transmission de la décision

Pour les expert·es, les défis tiennent à la prise en compte de l'émotion de la personne candidate et de la leur. Comment vivre la rencontre en étant respectueux de la personne et de son investissement ?

Comment aider l'autre personne à donner du sens à ce qui s'est passé durant cette période de 10 mois ? Comment assurer une position d'argumentation et non de justification lors des échanges ?

La référence aux différents instruments donne aux expert·es un élément d'appui pour aider les candidat·es à entendre la décision, l'interpréter, tenter des recherches d'explications, de compréhension.

4. Rédaction du rapport

L'enjeu d'écriture tient à l'idée de valider la présence et montrer l'écart, d'orienter les personnes en rendant visibles les aspects de démonstrations qui peuvent faire effet de leviers pour aller plus loin.

Le travail de ces 18 années avec les expert·es a permis aussi de réguler l'activité d'écriture et de nommer ce qui peut être apparenté à des pratiques plus pertinentes que d'autres. Un inventaire des tâches d'expertise et des recommandations d'écriture font également partie de ces artéfacts utilisés pour cette activité d'expertise.

Enjeux de l'expertise

- Comparer des éléments de démonstrations de compétences à un référentiel de diplôme (compétences, activités, formation, métier)
- Modalités de l'observation (Hadji)
- Justesse (Liétard)
- Degré d'adéquation (de Ketele)
- Place des indices (Astier)
- Jugement de beauté, d'utilité (Dejours)



